

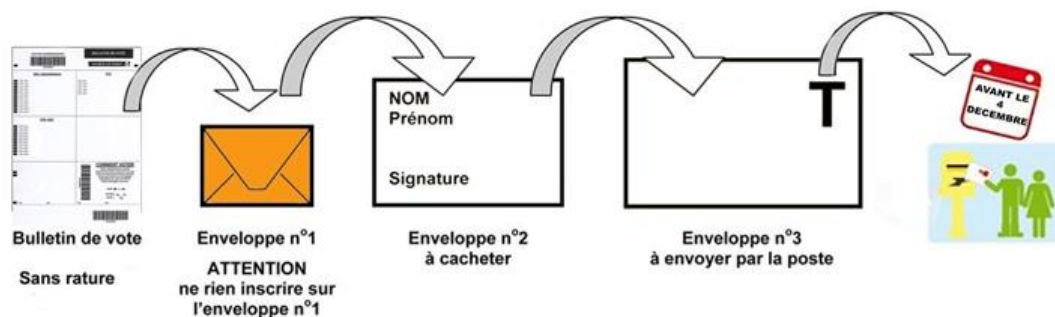


Syndicat des Attachés et de
l'Encadrement Supérieur

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

VOTE PAR CORRESPONDANCE :

Entre le **26 novembre et le 3 décembre 2018** je dépose l'enveloppe à la poste.



VOTE PHYSIQUE :

Le **06 décembre 2018** je dépose l'enveloppe en mairie.

